



Apiculture Amateurs et professionnels incités à la lune de miel par « Monsieur Abeille »

L'apiculture en Alsace, c'est 25 professionnels et 2 700 amateurs. Jusqu'alors un peu sur leur quant-à-soi, ces deux branches vont devoir apprendre à gérer l'activité ensemble sous l'impulsion de l'État.

L'apiculture est un mot qui fait généralement rêver. Il dessine un monde un peu magique, à la frontière de quelque chose d'essentiel. Un monde d'harmonie avec la nature, même si dans ce milieu, comme partout ailleurs, l'harmonie cache parfois quelques fissures.

En Alsace, la tradition apicole a toujours été forte, avec beaucoup de « pratiquants ». On en serait aujourd'hui à 25 professionnels et 2 700 amateurs ou « multi-actifs ». Cette forte implication des amateurs est aussi une spécificité alsacienne. Tout pourrait aller au mieux dans le meilleur des mondes puisqu'en Alsace la demande en miel, plus forte que l'offre, écarte tout risque de concurrence. Mais ce n'est pas le cas. Des objectifs nationaux mettent en lumière une cohabitation tendue entre pros et pluriactifs.

« En Alsace, tout est géré et tenu par les amateurs, c'est historique. Et cela pose problème », déclare un professionnel amer, sous couvert d'anonymat. De l'autre côté, André Friehe, président de la confédération régionale des apiculteurs d'Alsace n'a pas la même version : « Ce sont les professionnels



Amateurs et professionnels bientôt unis dans le travail comme les abeilles ? Archives Hervé Kielwasser

qui n'ont jamais voulu s'impliquer. On leur a proposé la présidence il y a dix ans et l'intéressé a refusé. Nous, nous souhaitons que les professionnels soient à la tête de la structure, qu'ils soient moteur. Mais ils ont toujours été défaillants. » Voilà pour l'ambiance de fond.

Un pavé, une bannière

La principale pierre d'achoppement, Matthieu Riche, un pro de Traubach, l'explique, c'est la répartition des subventions des Départements en matière de lutte contre le varroa, « notre fléau. L'argent, qui sert à acheter le médicament contre cet acarien est versé à un organisme [le groupe de défense sanitaire apicole] géré par des amateurs qui s'en réservent le bénéfice.

» L'apiculteur est d'autant plus énervé que cette année, les professionnels ont fait une demande pour accéder à une partie de ces aides et qu'on leur a répondu non pour cette année. « Il faut que ce soit pour tout le monde pareil, qu'on ait une ou mille ruches ! Je n'en veux pas aux apiculteurs amateurs, mais à ceux qui dispatchent l'argent. » Le président du Ceta (Centre d'études des techniques apicoles), Laurent Lehr, soutient le coup de colère de son collègue en précisant que le problème ne concerne que le Haut-Rhin. Et les problèmes seraient plus vastes : « Ça coïncide de partout ! »

En fait, le sujet est d'actualité car le ministère de l'Agriculture a récemment lancé des réformes. L'objectif est de créer deux structures régionales, mêlant ama-

teurs et professionnels. Une pour gérer une nouvelle aide nationale pour le développement et l'assistance technique, et une autre pour le volet sanitaire, avec, en prime, une nouvelle aide de l'Europe pour créer un poste salarié par région. Explication d'Alexis Ballis, conseiller technique en apiculture à la Chambre régionale d'agriculture d'Alsace : « On avait notre propre façon de faire avec mon poste, un groupe de pro et un groupe d'amateurs sans vraiment de contact entre eux deux. Aujourd'hui, on essaie de regrouper tout le monde autour d'une seule bannière. C'est un peu un pavé dans la mare qui remue nos habitudes, mais c'est une évolution saine. On y arrivera, les résistances, c'est surtout une question de personnes. »

En fait, c'est une totale restructuration du monde de l'apiculture qui est en train de se produire. Et ce que souhaite le Ceta : « On milite pour la création en Alsace, dans l'année, d'une structure apicole paritaire. Ça rentre dans le schéma national et c'est déjà fait dans les deux tiers des régions françaises. » Pour le responsable, la question est urgente et essentielle, notamment pour soutenir les jeunes qui sont de plus en plus nombreux à s'installer.

Petit à petit

René Friehe reste, lui, sur sa réserve : « Cela ne va pas se faire dans un claquement de doigts ! On va se réunir, on avancera selon les décisions des uns et des autres. » Il précise, preuve de sa bonne volonté, qu'il œuvre déjà depuis quelques années pour un rapprochement avec les pros, notamment dans la gestion du label IGP. « On a introduit la parité dans l'organisme. » La structure unique de développement va néanmoins poser problème puisque, rappelle-t-il, « elle existe déjà en Alsace, c'est la confédération, l'Ada [Association de défense de l'apiculture], c'est nous. Donc soit les professionnels viennent dans la confédération, soit on crée une autre structure. Maintenant, l'administration française veut un travail conjoint alors que pendant des années elle a ignoré les multi-actifs. Ça a changé depuis l'arrivée de Monsieur Abeille au gouvernement [François Gester, du ministère de l'Environnement]. Si c'est pour le bien des apiculteurs, je ne suis pas contre. » Notre interlocuteur anonyme commente : « La parité, ça va être un séisme en Alsace ! »

Textes : Annick Woehl

Trop de primés ?

Le fameux concours régional des miels d'Alsace se tiendra le 12 octobre au lycée horticole à Wintzenheim. Il est organisé par la confédération régionale des apiculteurs. 412 échantillons de 185 apiculteurs seront évalués par 117 dégustateurs, chacun ne pouvant tester plus de dix miels. S'ajoutent à cela des analyses scientifiques : taux d'humidité, taux de vieillissement pour établir la qualité ou pas de la conservation, l'acidité, etc. Le jury qui donne les médailles est composé de sept ou huit personnes. 57 échantillons seront également présentés à l'IGP (indice géographique protégé) attestant de l'origine du miel par une analyse pollinique.

« Aujourd'hui, on arrive à un taux de 60-70 % de miel primés, car derrière les apiculteurs ont fait le nécessaire », explique le président de la confédération André Friehe. Un tel pourcentage ne dévalorise-t-il pas le concours ? « Oui, c'est un problème. L'idéal serait 35 ou 40 % de primés, comme pour le vin. » D'ailleurs le président confie que lui « ne cherche pas la médaille ».

Il s'intéresse plus à l'IGP, comme certains professionnels, depuis que la parité a été mise en place dans l'organisme de gestion de ce label il y a un an : « On a passé 40 tonnes », confie Laurent Lehr, président du Centre d'études des techniques apicoles.

« Brebis galeuses »

Comme tout milieu, celui des apiculteurs a ses « brebis galeuses », pour reprendre l'expression de Nicolas de Ruffray. Cet apiculteur d'Ostheim a été victime du vol de 15 ruches par un collègue. L'affaire s'est terminée récemment à Colmar, mais le jeune homme ne décolère pas, question d'éthique : « Je ne comprends pas ! On se bat tous pour quelque chose de plus grand que l'argent... »

Et ce n'est pas un cas unique, la confédération parle de trois à quatre vols par an dans le Haut-Rhin. « On sait que ce sont des apiculteurs qui volent, c'est malheureux », regrette le président Friehe. Conséquence sans doute de la forte demande en miel en Alsace. Souvent les producteurs n'ont pas assez de produit pour y répondre. La majorité



Le blason anti-vol de Nicolas de Ruffray. Photo D. G.

accepte, avec regret, la situation. Les moins scrupuleux volent, d'autres achèteraient du miel à des collègues pour le commercialiser sous leur propre nom. Et parmi ces derniers, certains en avertissent leurs clients et il n'y a pas de problème, mais d'autres pas... André Friehe confirme, avec réticence, la pratique : « Vendre du miel sous le coude, honnêtement, ça se fait. »

« Happy » apiculteur

« Je vais encore taper une médaille, j'espère ! » Nicolas de Ruffray, technicien de maintenance de métier, déborde de fougue et d'enthousiasme sur son activité parallèle d'apiculteur. Une tradition familiale qu'il veut pérenniser, comme le fait son oncle à Strasbourg et son frère en Savoie. Il y consacre environ huit heures par semaine, n'hésitant pas à se lever à 4 h du matin et aller au turbin avant d'aller au boulot.

Une vraie passion qui l'a « piqué » il y a dix ans et qui le « sur-occupe » de décembre à août, avec les fameuses transhumances d'avril à juin pour déplacer ses ruches d'Ostheim (pour les fruitiers), à Ingersheim (pour l'acacia) et à Riquewihr (pour les « forêts » et l'acacia de montagne). « On récolte une fois par mois si tout va bien. »



Nicolas dans sa miellerie à Ostheim. Photo Dominique Gutekunst

Il bichonne ses quatorze colonies, a fabriqué lui-même tout son matériel, cuves, scie à nougat et même un tampon avec « le blason familial, un serpent avec des glands de chêne » avec lequel il

grave ses cadres et ses ruches, contre les voleurs (voir photo dans l'encadré ci-contre)...

Son miel, ses nougats, c'est pour la famille, les amis et la vente par le bouche-à-oreille, dans de petits

magasins ou sur le marché de Noël de Neuf-Brisach (il y sera du 6 au 8 décembre). « Tout ce que je vends, je le fabrique. Nous, on se bat pour être en bonne santé en mangeant de bons produits. »

Pour Nicolas, l'apiculture est un acte citoyen : « On n'est pas là pour sauver le monde, mais s'il n'y a plus d'abeilles, il n'y aura plus de fruits ni de légumes. Il y a un devoir à accomplir : entretenir les ruches, faire le miel pour maintenir un écosystème convenable. S'il n'y a plus d'apiculteur, il n'y aura plus d'abeilles. La base, c'est être généreux avec la nature, lui donner du temps. »

Son tampon graveur a séduit un collègue professionnel : « Je lui en ai fait un pour lui, comme ça... En échange, il m'a filé une reine. » C'est comme ça chez les apiculteurs.



Credits photos : Région Alsace

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?

Des entreprises allemandes et alsaciennes recrutent dans l'hôtellerie, la restauration, le bâtiment, l'industrie. La Région Alsace finance votre formation en France et/ou en Allemagne.

A la clef, de vraies opportunités d'emplois !

En savoir plus : www.region-alsace.eu

Faites connaître votre profil et votre projet en contactant la Région emploitransfrontalier@region-alsace.eu

